



UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

Ref: d:\bn\bn&cn\conv & cr\1998\0115bnc\ doc

De : SB/SG

aux membres du BN

Objet: **CONVOCAION** au prochain Bureau National et **ORDRE DU JOUR**

Paris le 07/01/99

Salut,

je te présente tout d'abord mes meilleurs voeux en cette nouvelle année, qui verra je l'espère s'accroître nos droits d'étudiants.

La période des examens approche pour la plupart d'entre nous. Pour l'UNEF, il s'agit de faire en sorte que le plus grand nombre d'étudiants soient en situation de réussite, et pour cela que nos droits quant au passage d'examens soient respectés et étendus. C'est pourquoi le S.O.S-examens va être particulièrement important dans la période: de grands discours sont faits sur la réussite du plus grand nombre, à nous de permettre aux étudiants d'imposer que des actes suivent les discours.

De plus, l'animation de la pétition nationale sur les réformes en cours, ainsi que le lancement de la consultation nationale, tout comme l'organisation du 2e Festival Etudiant peuvent nous aider à ce que le maximum d'étudiants s'expriment sur les réformes en cours, comme cela a commencé depuis plusieurs semaines via des AG, des votes dans les amphis, des cahiers de revendications... Notre BN devra donc aborder l'animation de ces différents points, ainsi que les autres questions diverses de l'actualité. Parmi ceux-ci, les élections de la MNEF approchent à grands pas puisque nous venons d'apprendre qu'elles auront lieu du 15 au 27 février.

Tu le vois, l'actualité est particulièrement chargée, et la tenue de notre congrès va nous permettre d'avancer dans notre réflexion.

Il nous a semblé judicieux au vu de tout cela de tenir un BN un peu long. Ainsi, le planning des 2 jours seraient le suivant:

- Vendredi 15 au soir - actualité sur les facs, harmonisation européenne des diplômes...
- Samedi 16 au matin - Lancement des débats du congrès: comment on s'y prend.
- Samedi 16 après-midi - Travail des secteurs.

Je t'invite à faire le maximum pour te libérer sur l'ensemble des moments de travail, et notamment à pouvoir rester pour le travail des secteurs, particulièrement important dans la période, afin que notre BN joue au mieux son rôle de direction.

Je t'informe donc que :

**⇒ le Bureau National se réunira
le vendredi 15 janvier à 18h ET le samedi 16 de 9h à 16h
au Bureau National de l'UNEF: 52, rue Ed. Pailleron-75019 PARIS
METRO LAUMIERE ou JAURES**

A très bientôt, amitiés syndicales,

Stéphane BONNÉRY, Secrétaire Général



UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

- Fondée à Lille le mai 1907 ● Reconnue d'utilité publique le 16 mai 1929 ● Membre fondateur de l'UIE ●
- Charte de Grenoble 1946, naissance du syndicalisme étudiant ● Fondatrice de la MNEF ●
- 59ème Congrès Paris 1971 Renouveau du Syndicalisme Etudiant ●

Ref : 0142458484\ecum99\0120\unef.doc 22/01/99

De : Stéphane BONNERY, Secrétaire Général

A: responsables d'AGE

Objet: ÉLECTIONS DE LA MNEF

Paris le **mercredi 20/01/99**

Cher ami, bonjour.

Comme tu le sais depuis de longs mois, des enjeux importants se présentent sur la MNEF, pour l'avenir de cette mutuelle, à l'heure où des risques de concurrence avec les assurances privées européennes, mais aussi à l'heure où tant et tant de droits peuvent être arrachés en matière de protection santé, de qualité de vie...

Depuis le début, l'UNEF a condamné la gestion passée de la mutuelle, qui, en écartant les étudiants du processus démocratique, s'est engagée dans une logique de rentabilité financière sur le dos des mutualisés via ses filiales. C'est donc à une reprise en main complète par les étudiants de leur outil de protection sociale auquel il s'agit d'oeuvrer.

Pour cela, nous avons mis en place un collectif d'associations et de syndicats visant à demander la nomination d'un administrateur provisoire. Dans le même temps, nous nous sommes engagés dans un processus unitaire, afin que le changement nécessaire dans la MNEF soit portée par l'ensemble des forces du mouvement étudiant, qu'elles soient syndicales ou associatives, locales ou nationales, d'étudiants étrangers, de résidents, etc. Ainsi, des liens ont été créés qui aboutissent à toute une démarche de rassemblement large. Bien entendu, tout le monde n'est pas d'accord sur tout, mais chacun veut oeuvrer à rompre avec la gestion passée, à reconstruire la MNEF dans l'intérêt des étudiants, à ce que de nouveaux droits émergent, à ce que la démocratie vive dans la MNEF.

Au vu des plusieurs discussions que nous avons eu en CN à ce sujet, nous avons donc aussi travaillé à ce que cette démarche de rassemblement se retrouve au coeur du processus électoral. Ainsi avons-nous rencontré un maximum d'organisations concernées, dont bien sur l'autre syndicat national, l'unef-id. **Toutes ces rencontres ont abouti à une liste de rassemblement**, qui va donner un signal fort au mouvement étudiant, sur la volonté de reconstruire la MNEF au delà des querelles de chapelles puisqu'elle sera conduite par un tandem unef-id / UNEF mais aussi par de multiples organisations, dans l'intérêt premier des étudiants, de la qualité de leurs remboursements, de leurs soins, des droits nouveaux à gagner.

Ce message fort d'unité est de nature à redonner confiance aux étudiants dans leur mutuelle, et ce, qui plus est garanti par la liberté de parole que chaque membre de la liste va conserver, donnant l'exemple de la vie démocratique des instances de la MNEF que nous voulons faire revivre.

Post Scriptum: Nous essayons de vous joindre pour de plus amples détails, si nous n'y parvenons pas, merci d'appeler au BN: un point tél. Est fait ce soir à partir de 16h

Union Nationale des Etudiants de France - 52 rue Ed. Pailleron - 75 019 Paris

Tél : 01 42 45 84 84 - Fax : 01 42 45 51 42 - Minitel : 3615 UNEF

<http://www.unef.eu.org> - unef@unef.eu.org



UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

Ref : d:\bn\bn&cn\conv\8\c\1999\0129bnc*.doc

aux membres du CN

Objet: Convocation pour le prochain Bureau National et ordre du jour

Paris le samedi 16 janvier 1999

Bonjour,

comme convenu lors de notre BN d'aujourd'hui même, le prochain CN est fixé pour dans 15 jours, avec un BN la veille. En même temps je vous poste la convoc pour le CN, je ne vais donc pas détailler les points de l'ordre du jour en double. Tu jugeras par toi-même de l'importance des questions à l'ordre du jour.

J'invite donc chacun à **faire le maximum** pour réviser ses examens avant, à s'organiser en conséquence, pour se libérer aussi bien sur le CN que sur le BN qui doit en préparer la discussion. Pour chacun des points qui s'annoncent dans la période, l'implication de chaque membre du BN est fondamentale, à la fois pour tenir de front tous les objectifs et pour que tous les relais d'informations dans les deux sens fonctionnent dans notre organisation, dans une période d'exams et d'intersemestre. Pour que le BN joue pleinement son rôle, merci donc d'être présent et ponctuel à chacune de nos réunions.

Je te confirme donc que :

- ↔ Le Bureau National se réunira le vendredi 29 janvier à 18h au BN
- ↔ Le Collectif National se réunira le samedi 30 et le dimanche 31 janvier, (lieu et horaires à confirmer). Les grands points de l'ordre du jour:
 - Actualité universitaire, ● MNEF, ● Festival, ● Congrès, ● Questions diverses

Amitiés syndicales,

Stéphane BONNÉRY, Secrétaire Général



UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

Ref : d:\bn\bn&cn\conv"&ci\1999\0130cnc" doc

aux membres du CN

Objet: Convocation bis: lieux et dates

Paris le mercredi
27 janvier 1999

Salut, tu as reçu la convocation pour le prochain CN, voici les lieux et horaires

⇨ **Le Collectif National se réunira le samedi 30 à partir de 09h00 et le dimanche 31 janvier (fin vers 16h00), à l'université dfe Paris 8- St Denis (metro ligne 13: terminus St Denis Université)**

⇨ **Les grands points de l'ordre du jour:**

- **Actualité universitaire,**
- **MNEF,**
- **Festival,**
- **Congrès,**
- **Questions diverses**

[Post scriptum pour les membres du BN: merci d'être ponctuel pour la réunion du BN vendredi 29 janvier à 18h dans les locaux du BN]

Amitiés syndicales,

Stéphane BONNÉRY,
Secrétaire Général

RAPPORT AU COLLECTIF NATIONAL

du 30 janvier 99 à Paris 8

Rapporteur :

**Cécile CUKIERMAN
Secrétaire Nationale**

Tout d'abord bonne et heureuse année pour 1999.

L'année 1998 s'est achevée sur une mobilisation inégale selon les universités notamment sur le rapport Attali, le plan U3M, les conditions d'études. Le ministère à la suite des différentes mobilisations, interventions en conseil d'université et au CNESER, de la délégation de l'intersyndicale enseignement supérieur (Unef, UnefID, Fage, SNESup, CGT, Sgen-CFDT...) a publié fin décembre une note ministérielle adressée à toutes les universités. Je reviendrai donc sur la nouvelle donne de la politique universitaire, puis sur l'intervention de l'UNEF dans les semaines qui viennent, enfin plus précisément sur la préparation et l'organisation du 2^{ème} festival étudiant.

I Nouvelle donne de politique universitaire :

A Le contenu de la note ministérielle

L'organisation des études s'articulera autour de deux grands cursus : pré et post licence, il y aura au niveau international trois niveaux de reconnaissance d'étude : bac+3 (licence), bac+5 (mastère) et bac +8 (doctorat).

Concernant la méthode : il n'y aura pas de loi nouvelle sur l'enseignement supérieur, l'adaptation se fera dans le cadre de la loi de 1984 et des réformes pédagogiques de 1992 et 1997; aucun diplôme existant ne sera supprimé; l'harmonisation se fera par un surlignage de certains niveaux afin de garder les particularités nationales; les passerelles seront développées sans sélection; cette harmonisation se fera par voie contractuelle; toutes les universités ont vocation à l'excellence.

Le cursus pré-licence : le seul élément nouveau concerne la mise en place d'une licence professionnelle. C'est une licence à part entière, elle donne donc accès à la poursuite d'étude, c'est un diplôme national délivré par l'université; elle doit comporter un stage long (3 mois minimum) dans le milieu professionnel (entreprise ou administration) sous la responsabilité conjointe d'un professionnel et d'un enseignant; celle ci est ouverte de plein droit aux DUT, DEUST, BTS et aux Deug, l'organisation pédagogique pourra être modulé en fonction des publics accueillis; cette licence doit favoriser la validation des acquis professionnels et la reprise d'études; elle sera créée par un arrêté ministériel.

Le cursus post licence : il comprend une voie "courte" débouchant sur une insertion professionnelle et une voie longue correspondant aux études doctorales. Pour les deux voies, la première année est celle de la maîtrise afin de permettre à l'étudiant de choisir.

La voie courte : le mastère ne se substituera à aucun diplôme existant, il est un diplôme national; il sera délivré aux titulaires d'un diplôme à bac+5 sanctionnant une formation professionnalisante (DESS, diplôme d'ingénieur, de gestion...). La question reste ouverte quant à la création d'un mastère généraliste qui pourrait être délivré après un complément de formation aux étudiants ayant été recalés aux concours de l'agrégation, administratifs ou judiciaires.

Les IUP pourraient débiter à bac +2 et finir à bac +5 par un mastère professionnel.

La voie longue :

Elle mènerait au doctorat, les DEA menacés par le rapport Attali ne seraient pas supprimés. Elle s'effectuerait au sein des écoles doctorales, cependant les regroupements ne doivent pas être artificiels, des DEA isolés pourraient donc être maintenu pour des raisons scientifiques. Les écoles doctorales peuvent être communes à plusieurs universités d'un même site, elles peuvent associer universités et écoles.

Le relations entre universités et CPGE devront se développer de même que les liens universités grandes écoles notamment par le développement de passerelles.

B Des avancées par rapport à Attali, un statu quo sur la situation actuelle

On le voit ce texte ne révolutionne pas en profondeur la situation actuelle de nos cursus mais réaffirme un certain nombre de principes d'enseignement public dont Attali voulait faire fi : en effet maintient du DEUG et du DEA existant, aucune sélection pour l'entrée en maîtrise et choix laissé à l'étudiant d'une voie longue de recherche ou d'une voie courte vers un débouché professionnel. Ces avancées témoignent de la prise en compte d'une série d'exigence du mouvement étudiant, il s'agit bien d'un recul ministériel suite aux pressions étudiantes.

Le CNESER des 25 et 26 janvier a permis d'avancer sur des propositions (licence professionnelle, passerelles, validation des acquis, mastères, écoles doctorales, harmonisation ...) même si aucun texte modifié ou nouveau ne ressort de ce CNESER afin d'orienter le débat sur les établissements. Depuis juin dernier, l'UNEF est partie prenante de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur. En effet, il s'agit bien pour nous d'avancer d'une manière unitaire même si chacun garde ses propositions. Les débats de ces deux jours ont démontré qu'il ne fallait pas agir dans la précipitation dès lors il nous a semblé nécessaire de réaffirmer qu'il ne pouvait y avoir de nouvelle création : licence, mastères (...) avant la rentrée 2000.

En effet pour l'UNEF, il n'y a pas encore eu une large consultation publique de l'ensemble de la communauté universitaire. Même si le ministère a laissé entendre que les établissements seraient incités à organiser des débats publics sur leurs établissements. Quant au volontariat, tous les participants (C.P.U. comprise) se sont entendus pour réaffirmer qu'une telle réforme devait être maîtrisée par l'ensemble de la communauté universitaire afin de favoriser d'avantage le cadre institutionnel du dispositif.

Sur ces deux jours, l'UNEF est intervenue sur plusieurs points : sur l'absence de consultation des acteurs de l'enseignement supérieur. Concernant la mobilité étudiante, l'UNEF a insisté pour que des moyens conséquents soient mis en oeuvre pour que tous les étudiants puissent en profiter. Sur la professionnalisation nous avons réaffirmé notre volonté qu'aucun stage ne puissent être supérieur à deux trois mois, que c'est à l'université d'assurer les enseignements et qu'aucun diplôme du type de la licence professionnelle ne pouvait être mis en place sans une charte nationale des stages. Enfin l'UNEF a réaffirmé sa volonté pour que le troisième cycle soit en libre accès. En effet, si l'enseignement supérieur a été massifié ces dix dernières années, il est loin de s'être démocratisée. Quels moyens sont alors mis en oeuvre pour permettre à chacun de poursuivre ses études ou d'entrer sur le monde du travail avec une qualification de qualité.

Au sortir de ces deux jours, le constat est que le ministère a une attitude tatonante. Tatonante car suite aux luttes étudiantes, il réaffirme le principe du libre accès en 1er et 2ème cycle, tatonante car il déclare qu'il faut élargir les DESS pour accueillir plus d'étudiants, tatonante enfin car il reconnaît qu'il faut inciter les établissements à élargir les débats que rien ne doit se faire dans la précipitation et surtout que toute transformation doit se faire dans un cadre national. En ce sens rien ne doit être mis en place avant la rentrée 2000.

C Changer la donne

Pour autant nous ne pouvons en rester là. Vue la situation à nous de mettre tout en oeuvre sur nos facs pour gagner des journées banalisées comme à Orléans où grâce aux élus UNEF, la note ministérielle et un questionnaire seront envoyés à tous les étudiants de l'université, mais aussi pour gagner que rien ne se mette en place de manière isolée. En effet, nous devons avoir la même démarche qu'au début de l'année : n'accepter aucune mesure visant à casser l'enseignement supérieur public, à supprimer nos acquis. A nous de nous battre pour faire reculer plus encore le ministère et obtenir des garanties sur la libre inscription, le coût des études, la citoyenneté, l'accueil des étudiants étrangers. A nous, en étant publics de définir avec tous les étudiants des propositions pour construire ensemble l'enseignement supérieur que nous souhaitons. Le festival peut alors revêtir une dimension forte de lutte et permettre à tous les étudiants de faire le point ensemble.

Dès lundi, nous pouvons faire signer massivement la pétition pour gagner : la libre inscription en DEA, une charte européenne des stages, une carte des passerelles européenne. Nous pourrions nous fixer l'objectif de 20.000 pétitions d'ici au festival. En effet le festival se tiendra en plein débat sur l'harmonisation européenne, cela peut donc permettre de peser sur le débat. Cette pétition peut alors revêtir un outil essentiel pour aller au débat avec les étudiants et faire grandir nos propositions. Nous proposons donc pour l'animation de cette bataille qu'un point soit fait deux fois par semaine pour recenser le nombre de pétition signée. Ce point sera aussi l'occasion de voir où on en est en terme de consultation remplies et d'inscrits sur le festival.

De plus, le budget pour la rentrée 1999 a été rejeté par le CNESER sur la base qu'aucune création réelle d'enseignant n'était prévue. Pour autant l'actualité montre qu'ensemble on peut gagner : ainsi à Montpellier sciences, suite à une assemblée générale rassemblant des centaines d'étudiants, et l'intervention des élus, un million deux cent mille francs exceptionnels ont été débloqués pour remettre une partie de la fac aux normes de sécurité et faire de la sécurité à l'université un sujet à part entière et non de seconde zone.

On le voit, il s'agit bien d'étendre la mobilisation pour la rendre la plus large possible. Pour cela notre intervention doit être la plus large possible pour toucher le plus d'étudiant.

II Une intervention massive de l'UNEF d'ici au Festival

Pour beaucoup et à des dates différentes les jours qui arrivent sont synonymes d'examens. Il s'agit donc au plus vite de mettre toute l'orga dans la bataille en commençant par recontacter tous nos anciens adhérents et de ne faire l'impasse sur aucun de nos adhérents pour mener à bien notre activité dans la période.

A Nos adhérents

Alors que de nos nombreuses échéances arrivent dans la période (élections à la MNEF, Festival, préparation du Congrès, SOS examens...), l'occasion nous est donnée de faire un retour sur notre orga pour éviter d'avoir à tout organiser à quelques uns sur nos facts. Il s'agit de recontacter chacun pour l'informer de notre actualité, voir quelles initiatives l'intéresse et de quelles manières ils pourraient s'y inscrire.

De plus, avec les élections à la MNEF il est indispensable de recontacter toutes notre orga afin d'établir au plus vite un fichier de nos adhérents mutualisés à la MNEF. En effet, vue la situation de la MNEF et les questions qui sont posées sur la sauvegarde ou non d'un régime mutualiste étudiant, participer massivement à ce scrutin est un gage pour sauver la MNEF de sa paralysie actuelle. Enfin afin de faciliter ce scrutin, il serait bon d'avoir un camarade sur chaque AGE responsable de ces questions.

Si toute notre orga doit être recontactée, il s'agit bien en premier lieu de terminer la remise de cartes. En effet celle-ci n'a quasiment pas été effectuée. Un chiffre éloquent peut être rapporté : nous sommes actuellement 5 000 adhérents à l'UNEF, soit 1000 de moins que l'an passé à la même date. Pourtant le nombre de nouvelles adhésions n'a pas baissé (il a même légèrement augmenté). Par conséquent c'est bien de la remise de carte qu'il s'agit et qui pose la question de la place de l'adhérent dans notre orga. Est-ce qu'un adhérent de l'an passé doit être considéré comme ne faisant plus parti de l'UNEF parce que nous n'avons pas réussi à lui faire prendre sa place. Chaque adhérent a fait le choix, à un moment ou à un autre de faire partie de l'UNEF pour être informé, être associé à nos activités et pouvoir donner son avis sur les décisions prises par son syndicat. Ne pas recontacter nos anciens adhérents, c'est décider de se priver d'un force potentielle sur nos AGE et de se refermer sur les seules personnes que nous connaissons de vue. Un effort particulier doit donc être mis sur la remise de carte, pour que tous soient recontactés et que nous retrouvions au plus vite notre chiffre orga de l'an passé.

Pour autant nous ne pouvons nous fixer comme objectif de rester à 8.000 adhérents pour l'année 98/99. Alors que nous avons l'ambition de devenir un syndicat de masse présent au quotidien sur tous les aspects qui font la vie étudiante. C'est pourquoi, proposer largement aux étudiants de se syndiquer, c'est leur proposer d'agir sur leur fac, de recevoir les infos sur l'actualité universitaire et sur celle de l'UNEF, de débattre avec d'autres étudiants sur les problèmes rencontrés dans leurs cours et les revendications à faire aboutir. Dès lors nous pouvons nous fixer l'objectif d'être 8.000 adhérents au congrès et 10.000 à la fin de l'année.

B Des batailles pour être utiles aux étudiants

*** Etudiants étrangers**

Alors que le mouvement social relance les campagnes de solidarité avec les sans papier et leur régularisation, que la situation des étudiants étrangers est loin de se régler, il s'agit bien que l'UNEF soit présente sur ce terrain de bataille pour aider tous les étudiants en problème de régularisation. Les rendez vous, les réunions, les manifestations se multiplient partout en France mettons toutes nos forces en oeuvre pour répondre présents le plus possible. Amplifions le mouvement. En effet trop souvent nous réglons les dossiers des étudiants par différents rendez vous sans en faire forcément un événement. Décidons de rédiger des pétitions de soutien, d'organiser des rassemblement massif devant les préfectures quand nous nous y rendons pour déposer un dossier. Ainsi à Paris 8, des tables sont tenues pour recenser les étudiants étrangers en difficultés et organiser un dépôt collectif à la préfecture de Seine Saint Denis pour obtenir leur régularisation. C'est dans cette perspective que l'UNEF vient de sortir une affiche pour animer cette campagne.

*** Le SOS examens**

Mener cette bataille c'est avant se battre pour réduire l'échec à l'université. En effet trop souvent, la période des examens est un moyen dans beaucoup d'endroits pour sélectionner en sacquant les étudiants, en donnant un sujet non conforme avec le programme ou encore en ne donnant aucune période de révision. Cette année le SOS examens s'étend aussi à la question de la réorientation à l'issue d'un premier semestre universitaire : tous les étudiants qui le souhaitent pourront-ils se réorienter dans la filière choisie ou contraire se verront-ils refuser leur réorientation faute de places dans la filière souhaitée.

Dès maintenant n'hésitons pas à placarder nos facs d'affiches et notamment les BU et les salles d'examens, organisons des tables, des permanences pour informer les étudiants sur leurs droits, pour se battre pour les faire respecter.

Nous pourrions fin février faire le point de toutes les actions menées.

*** La consultation**

A plusieurs reprises nous faisons le constat, que la citoyenneté étudiante est plus un slogan qu'une réalité vécue par les étudiants. L'objet de cette consultation est donc bien de donner la parole aux étudiants sur leur condition d'étude, l'aide sociale, l'université de demain mais aussi leur rapport aux orgas étudiantes. Plus que l'organisation d'un sondage, il s'agit bien de rejeter la situation actuelle qui en plus d'être délégataire se contente des 10% d'étudiants votants. On pourrait alors se fixer l'objectif de 300 000 consultations remplies d'ici la rentrée prochaine. Afin d'en faire une action publique, nous proposons de dépouiller les premières consultations et d'en rendre publique les premiers résultats lors du festival. L'objectif étant 20.000 d'ici au festival.

C'est en tenant au mieux ces initiatives que nous faisons du festival un moment fort dans le paysage universitaire.

III Faire du Festival une initiative d'ampleur

A Jusque-là

2 réunions du comités de préparation du festival ont déjà eu lieu. De ces réunions ainsi que de la conférence nationale 4 grands thèmes ont émergés : les questions internationales, l'accès à la culture et aux loisirs, l'actualité et pour la soirée l'organisation de concert.

La démarche que nous avons eu jusqu'ici est maintenant à amplifier : à nous localement de contacter les associations locales, les étudiants pour faire de ce festival une initiative d'ampleur. D'ores et déjà proposition est faite que chaque AGE monte au festival avec une association de sa ville.

Concernant le lieu du festival, le site universitaire de Censier a été retenu pour l'espace et son caractère universitaire, sa situation dans Paris intra-muros. Pour le concert en soirée et selon les subventions, le lieu pourrait être la grande salle de la Mutualité (proche de Censier).

B L'organisation

La journée s'organisera autour de trois pôles : Etudier en Europe et dans le Monde; Une université ouverte sur les cultures; Etre étudiant aujourd'hui et travailler demain. Il y aura cinq débats majeurs : deux pour le thème un, un pour le thème deux, deux pour le thème trois. Le thème transversal pourrait être la citoyenneté et la démocratie à l'université en Europe et du Monde.

Pour le thème 1 : (responsable Marion BRUN)

Un certain nombre de thèmes de débats sont proposés:

⇒ **Etudier en Europe:** - Quelle harmonisation des cursus et des diplômes?

- Quels échanges, quels liens permanents entre les étudiants en Europe?

- Sur les questions de laïcité, service public, réfléchir à leur sens au delà des spécificités françaises.

- Gratuité de l'Enseignement Supérieur: quels engagements financiers nécessaires? En quoi la gratuité peut être un élément fondamental de toute construction européenne de l'enseignement supérieur?

✎ Avec des auteurs du Rapport Attali, des responsables d'universités européennes et bien entendu des étudiants dans différents pays d'Europe.

⇒ **Etudiants étrangers:** - Quel accès aux études en France et en Europe ?

- Quelles aides matérielles pour pouvoir étudier ?

- Quels droits pour les étudiants étrangers?

✎ Avec des responsables préfectoraux, du Ministère de l'Intérieur, des responsables de la CPU et des CROUS, des responsables d'association.

⇒ **Etudiant du monde:** - Quel accès au savoir?

- Quels échanges développer?

- A partir des enjeux que constituent les connaissances intellectuelles et artistiques, comment faire de l'Europe un espace ouvert sur le monde, notamment vers des pays où l'exigence d'apprendre conduit à des répressions violentes (Algérie, Turquie, Tunisie, Irak...).

- Financement, citoyenneté...

- Quelle organisation internationale des étudiants? Rencontre des organisations membres de l' Union Internationale des Etudiants. Quelles exigences des étudiants du monde ? L'objectif est d'aboutir à une déclaration commune à soumettre à l'ONU, l'UNESCO...

✎ Avec des délégations d'étudiants de différents pays, et dans le festival, des stands pour découvrir les différents pays du monde, les organisations présentes et des expositions.

✎ Exposition: "A la découverte des Droits étudiants en France et dans le monde."

Pour le thème 2 : (responsable Cécile CUKIERMAN)

L'idée est d'allier le débat de fond sur l'accès à la culture et aux loisirs et la mise en pratique immédiate.

⇒ **Quel accès des étudiants à la culture et aux loisirs, quelle ouverture de l'Université sur les cultures ?**

- Comment favoriser l'accès à la culture? Idée d'un passeport étudiant.
Enjeu des filières d'arts du spectacle, arts plastiques, médiation culturelle...
- Quels liens à développer entre les étudiants et le monde culturel?
- Droit aux vacances: comment aider les étudiants et notamment les plus démunis à accéder à des séjours vacances.
 - Développement des loisirs, du sport et de la culture au sein des établissements d'enseignement supérieur.
- ⇒ Avec des personnalités du monde artistique et culturel, des écrivains, des directeurs de théâtre et de cinémas d'art et d'essai, des intermittents du spectacle...
- ⇒ Et dans le festival:
 - expos de productions artistiques d'étudiants (photos, peinture, sculpture...)
 - diffusion de courts-métrages
 - performances d'acteurs
 - café littéraire pour rencontrer et débattre avec des auteurs de romans, et B.D.

Le thème 3 (responsable Pierre-Henri LAB)

pourrait permettre d'informer les étudiants sur les réformes en cours et leur permettre de faire émerger leurs exigences, leurs propositions.

⇒ Avec des organisations enseignantes, étudiantes, de personnels universitaires, des représentants des CROUS, des infirmières de la MPU, des responsables de mutuelles, de la CPU et du ministère...

- **Rentrée universitaire 98-99** : Etat des lieux de l'université à l'aube du XXI^e siècle. ✓
- **Aide sociale**: Quels moyens pour un plan social de qualité?
- **Mutualisme, accès à la santé**, en lien avec le débat actuel sur la protection sociale et les directives européennes.
 - **Formation et insertion professionnelle**:
 - Quel lien entre les enseignements et le monde du travail en mettant l'intérêt d'une formation de qualité au coeur de la réflexion.
 - Pôle autour de la charte des stages en entreprises et de bureaux d'embauche pour l'emploi.
 - Rencontre autour des questions de formation tout au long de sa vie.

Dans quel cadre ces questions s'inscrivent dans les missions de l'université et de l'Europe?

- **Rencontre avec des professionnels du sport, des étudiants en STAPS, des responsables du sport universitaire**:

- Enjeu du sport dans la société
- Quel développement de l'accès aux formations sportives?
- Réflexion sur les besoins nouveaux en matière d'emploi et donc de formation
- Développement et gestion du sport universitaire.
- **Rencontre nationale des étudiants de troisième cycle**:
 - Quel avenir pour les troisièmes cycles et la recherche en France et en Europe?
 - Quel statut pour les étudiants-chercheurs?

Ayant eu un partenariat avec le ministère de la jeunesse et des sports, un des moments fort du festival avec la participation de Marie Georges Buffet, pourrait être un débat sur la citoyenneté, la place de l'étudiant à l'université.

Il s'agit donc aujourd'hui d'affiner le contenu de ce festival, de réfléchir aux invités sur les débats, les stands...

C Se doter d'objectif pour le réussir

Pour aider à la préparation du festival, un tract est dès aujourd'hui disponible pour commencer à inscrire les étudiants. Il est important de commencer dès lundi car la date du festival (le 20 février) correspond à celle des vacances sur certaines universités. Enfin la semaine prochaine, les affiches, les plaquettes, les billets seront disponibles.

De même un Nouveau campus devrait sortir très prochainement pour aider à la préparation du festival mais aussi lancer la consultation nationale, donner des infos sur les examens, les élections à la MNEF, le zéro expulsion et l'harmonisation européenne.

N'hésitons pas alors à chaque tracts que nous sortons d'annoncer le festival et de faire un encart pour s'inscrire. Enfin pour réussir ce festival en faire une journée qui marque le paysage étudiant, une journée dont peut ressortir des axes de batailles pour les mois à venir, nous devons être ambitieux. Ainsi les objectifs suivants sont proposés :

300 délégués étrangers

600 provinces

10.000 Paris :

2 bus PACA

2 bus Midi Py

1 bus Est

2 bus Nord

1 bus Bretagne

2 bus Rhône Alpes

2 bus Centre

A ce jour, il ne s'agit pas de voir ces objectifs à la baisse mais bien de voir de quels moyens nous nous dotons pour remplir ces objectifs.

La réussite du festival dépend de nous tous. Il est donc important que dès lundi nos AGE et nos suivis aient le compte rendu de la discussion d'aujourd'hui et de demain.

Peut-être nous pouvons ce matin revenir sur l'actualité et les initiatives proposées. Puis cette après midi, nous pourrions discuter plus particulièrement du festival de son contenu, de sa préparation.

Demain, nous reviendrons sur la MNEF puis le lancement de la préparation du congrès.

RAPPORT AU COLLECTIF NATIONAL

du 30 et 31 janvier 99

ELECTION A LA MNEF

Rapporteur :

Pierre-Henri LAB

Membre du Bureau National

Le haut comité de la santé publique donne les jeunes de 18 à 25 ans comme la catégorie de la population, la plus mal soignée. Avec un jeune sur deux inscrit dans l'Enseignement Supérieur, les étudiants n'échappent pas à la règle.

Beaucoup d'étudiants voient ainsi leur forme physique et morale menacée par la malnutrition, le stress, le manque de sommeil, l'impossibilité de se soigner.

Parfois, dans les cas les plus extrêmes, des maladies liées à la pauvreté réapparaissent comme la tuberculose dont plusieurs cas ont été recensés à Nanterre et à Montpellier.

On le mesure donc, l'accroissement de la précarité, la dégradation de nos conditions de vie ne sont pas sans conséquences négatives sur notre santé.

Enfin l'Etat, au lieu d'investir dans l'aide et la protection sociale des étudiants et de leur santé à organisé son désengagement financier en réduisant la MPU à un rôle purement symbolique et en augmentant régulièrement le coût des cotisations au régime de sécurité sociale.

Aujourd'hui, le débat provoqué par le gouvernement autour des dépenses de Santé et de la création de la couverture maladie universelle, nous offre l'occasion d'intervenir dans le débat et de permettre aux étudiants de gagner de nouveaux droits en matière de santé.

Il s'agit là de donner les moyens aux étudiants de gagner le réengagement de l'Etat sur les questions de la santé à l'heure où se décide la loi de financement de la sécurité sociale. Il s'agit aussi de garantir l'accès de tous aux soins.

Bref, il nous faut gagner les moyens d'être acteur de notre santé.

C'est sur ces enjeux, que les adhérents de la MNEF devront s'exprimer du 15 au 27 février lors des élections à l'Assemblée Générale nationale de la Mutuelle. Ce scrutin peut et doit être l'occasion de débattre publiquement des problèmes de santé rencontrés quotidiennement, de faire émerger des propositions. L'UNEF doit s'y investir dans ce sens.

I Garantir une véritable protection sociale et un accès de qualité à la santé.

La faiblesse de l'investissement de l'Etat dans l'aide sociale, alors que se développait le phénomène de massification de l'Enseignement supérieur est à l'origine de la précarisation grandissante d'une grande partie de la population étudiante, de la même façon l'absence de politique ambitieuse de prévention et de dépistage a entraînée une dégradation de la santé étudiante. Comment être en bonne santé quand les cotisations à la sécu augmentent et que en même temps les remboursements diminuent? Comment lutter contre la malnutrition quand le coût de la restauration universitaire ne cesse d'augmenter et que la qualité des repas servis diminue? Comment mieux vivre, quand le nombre de bourses, d'AIE n'augmentent pas avec le nombre d'étudiants?

Enfin, comment prévenir efficacement les étudiants des dangers que représentent les MST, le SIDA ou encore des risques que représentent l'abus d'alcool et de tabac quand aucune politique sérieuse de prévention et de dépistage est mise en place ?

Il est donc nécessaire de gagner le réengagement de l'Etat dans l'aide sociale pour améliorer les conditions de vie.

Il est nécessaire aussi de redonner à la MPU, les moyens d'assumer sa mission en débloquant immédiatement des postes de personnels de santé, en débloquant des moyens suffisants pour mener de véritables campagnes de prévention. En effet avec 2 millions d'inscrits, la santé étudiante est confrontée aux mêmes exigences en matière de prévention que l'ensemble de la jeunesse.

L'enjeu est aussi de garantir l'accès de tous aux soins en gagnant que les étudiants étrangers puissent accéder systématiquement au régime étudiant de sécurité sociale en garantissant aux plus défavorisés l'accès à une mutuelle complémentaire par le biais du Fond de Solidarité des Mutuelles et en exigeant la création de centre de soins gratuits sur chaque université ?

Enfin, les élections à la MNEF sont l'occasion de donner les moyens à chaque étudiants d'être acteur de sa santé. La MNEF peut et doit redevenir un outil utile aux étudiants pour gagner de nouveaux droits. En effet; par le passé c'est la MNEF qui a permis de gagner notamment l'ouverture de centre de soins gratuit (Maison des jeunes et de la santé) ou encore le remboursement de l'IVG.

Aujourd'hui la MNEF est menacée. Sa gestion passée, son orientation lucrative l'ont considérablement affaiblie la question de sa survie se pose et avec elle, celle du régime étudiant qu'elle gère.

Enfin, un écroulement de la mutuelle laisserait le champs libre aux assurances privés. Il est donc impératif de démocratiser la gestion, d'établir la transparence dans le fonctionnement de la mutuelle pour sauver la mutuelle et permettre à tous les étudiants de se la réapproprier.

II Réinvestir la MNEF pour restaurer l'esprit mutualiste et démocratiser la gestion du régime étudiant.

Depuis le début l'UNEF a condamné la gestion passée de la mutuelle, qui, en écartant les étudiants du processus démocratique, s'est engagée dans une logique de rentabilité financière sur le dos des mutualisés ;

C'est donc à une reprise en main complète par les étudiants de leur outil mutualisme qu'il s'agit d'oeuvrer.

C'est pourquoi, l'UNEF s'est engagée dès le mois de mai pour une pleine transparence au sein de la mutuelle. pour que le mouvement étudiant ne se divise pas, s'unisse autour d'un projet mutualiste. L'UNEF s'est donc mobilisée pour aboutir à une liste de rassemblement du mouvement syndical et associatif.

C'est donc par souci d'efficacité, parce qu'uni, le mouvement étudiant a su prouver son utilité que l'UNEF a choisi d'être partie prenante de la liste de rassemblement déposée le 20 janvier. A l'image du mouvement étudiant, cette liste porte la diversité de l'engagement étudiant : UNEFid, UNEF, UGET, UEJF, associations de défense d'étudiants étrangers, associations d'étudiants Africains, associations de filières, étudiants corses,

Si un tel rassemblement, large, du tissu syndical et associatif a été possible c'est aussi parce que l'exigence d'une gestion démocratique, la nécessité de rompre avec la gestion passée et l'ambition de redonner un sens à la politique mutualiste de la MNEF sont autant d'objectifs partagés par la quasi totalité du mouvement étudiant et constituant l'identité même de la liste.

N'ayant pas la prétention de nier les divergences, la liste porte l'idée que le rassemblement est possible en faisant de la diversité du mouvement étudiant une richesse.

Cette démarche a été rendue nécessaire de par l'importance de l'enjeu (défense du régime étudiant, restauration de l'esprit mutualiste) et par la hauteur du rapport de force qu'il nécessite. Trop souvent par le passé, les luttes étudiantes ont payé par l'échec, le prix de leur division . Le choix de la division aurait renforcé les étudiants dans le sentiment que cette mutuelle est plus l'objet de querelles d'organisations qu'un enjeu réel pour leur propre vie, pour leur santé.

Au contraire en aboutissant à une liste de rassemblement, l'UNEF fait preuve de sa volonté de s'engager avec d'autres, en mettant nos forces en commun, guidée par le seul intérêt des étudiants et non par des calculs stratégiques électoraux.

Bien sûr l'aboutissement d'une telle démarche ne suffira pas, à elle seule, à rendre la MNEF aux étudiants, à gagner de nouveaux droits, à faire des élections un moment fort de débat public avec l'ensemble des étudiants. A nous de faire cette liste un point d'appui, un appel à débattre. D'où la nécessité que l'UNEF, au delà de l'expression de la liste, apporte sa spécificité, ses propositions dans la campagne publique que nous souhaitons engager.

Ainsi, pour permettre au maximum d'adhérents de la mutuelle de peser dans la campagne électorale, ainsi que dans le travail de la future direction de la MNEF. L'UNEF pourrait être à l'origine d'un réseau mutualisme composé d'associations étudiantes, de syndicats d'étudiants et de mutualistes.

Mettre en réseau toutes celles et ceux qui s'intéressent aux questions de protection sociale, de mutualisme c'est leur permettre de s'organiser, de débattre des enjeux de la protection sociale. Construire ce réseau, c'est une garantie supplémentaire que dans l'avenir la mutuelle n'échappe plus à ses adhérents.

III Quels gestes concrets sur nos facts.

Pour gagner sur les enjeux de la protection sociale et du mutualisme, il est donc nécessaire de permettre aux étudiants affiliés et adhérents de la mutuelle de s'emparer de ces questions, de mesurer l'étendue des problèmes, de percevoir donc la portée, les conséquences qu'ont les élections à la MNEF.

Pour cela une série d'initiatives, de gestes peuvent être tenue pendant la campagne électorale.

La mise en place d'un collectif de campagne et d'animation chargé de faire grandir le débat sur la protection sociale.

Ce collectif composé d'un responsable par AG pourrait travailler dans un premier temps à associer le maximum d'adhérent à notre démarche en profitant de la remise de carte, pour proposer à chacun de participer aux initiatives sur le mutualisme, pour recenser nos adhérents mutualisés à la MNEF.

Dans un second temps, ce collectif pourrait initier la mise en place d'un réseau sur la protection sociale et le mutualisme pour permettre à chaque étudiant, à chaque association de peser dans les débats, les décisions concernant la protection sociale, la santé, les orientations de la MNEF. En effet, ce réseau pourrait permettre de donner du contenu à l'intervention de nos élus au sein de la mutuelle, en se faisant les relais des revendications, des aspirations des étudiants. Ce réseau serait un gage supplémentaire d'une gestion démocratique et transparente de la mutuelle. Faire vivre ce réseau, c'est aussi faire le choix de s'adresser à l'ensemble des étudiants dans le respect de leur identité, de leur diversité. On peut donc proposer aux associations de filière, aux associations d'étudiants étrangers de participer au réseau. En effet, elles sont nombreuses à demander ce type de démarche comme par exemple l'association des étudiants sénégalais de Marseille qui interpelle l'UNEF sur les retards de versement des bourses de l'Etat sénégalais par la MNEF et qui souhaite travailler avec l'UNEF sur les questions de mutualisme.

Enfin, sur chaque université l'UNEF pourrait organiser des débats sur la protection sociale le mutualisme afin de donner la possibilité à chaque étudiant d'exprimer ses attentes vis à vis de la santé. Ces débats permettront de mieux cerner ainsi les préoccupations de chacun et d'élaborer ainsi des revendications. Ces débats sont aussi un moyen de mettre tous les éléments concernant l'avenir du régime étudiant et de la MNEF, entre les mains des étudiants.

Pour mieux s'adresser à 2 millions d'étudiants, l'UNEF pourrait mettre entre les mains des étudiants une pétition pour gagner de nouveaux droits en matière de santé, de protection sociale (gratuité de la sécu, accès systématique au régime étudiant pour les étudiants étrangers...). Ainsi sur chaque fac, des campagnes de signatures peuvent être organisées sous forme d'intervention en amphis, de tables dans les U.F.R. et de porte à porte en cité-u.

La discussion:

Dans un premier temps, les débats ont porté sur la démarche de l'UNEF et sa présence sur la liste de rassemblement "Changer la MNEF". Certains ont estimé que l'UNEF ne pouvait décerner s'associer à l'UNEF ID. Ce choix s'appuie sur le fait que ce syndicat présent depuis des années au sein de la direction de la mutuelle, n'a "rien fait pour défendre l'intérêt des étudiants". Ce syndicat, ne se serait pas mobilisé pour instaurer une gestion démocratique et transparente de la mutuelle et pour une réorientation de la politique de la mutuelle en direction de la santé des étudiants.

D'autres interventions ont d'abord porté sur l'enjeu que représente ces élections. Aujourd'hui, l'existence même de la mutuelle est menacée. En effet, la crise que traverse actuellement la MNEF (allongement des délais de remboursements suite à des problèmes informatiques, enquêtes judiciaires mettant en cause plusieurs dirigeants de la mutuelle, mise en lumière de la politique des filiales...), a pour conséquence la baisse du nombre d'étudiants qui choisissent la MNEF comme centre de sécurité sociale ou comme mutuelle. Cette perte de confiance légitime de nombreux assurés sociaux, risque de faciliter la tâche de ceux qui souhaitent en finir avec le régime étudiant (en effet, la MNEF gère la majeure partie du régime; sa disparition entraînerait la fin du régime). Enfin, ce scénario catastrophique laisserait la place libre aux assurances privées peu connues pour leur esprit solidaire en terme d'accès à la santé. Face à cet enjeu, l'efficacité doit être au cœur de la démarche de l'UNEF. L'efficacité, pour conserver le régime étudiant et faire de la MNEF un outil pour gagner de nouveaux droits, c'est de permettre à tous les étudiants de peser dans les débats sur la santé et la protection sociale, de se réappropriier leur mutuelle. La liste de rassemblement est une première étape dans ce processus car elle est à l'image du mouvement étudiant. Elle permet l'expression de la diversité, de l'identité de chacune des composantes. Aller seul aux élections, c'était prendre le risque de désintéresser les étudiants de leur mutuelle en confortant chez eux l'idée que celle-ci est l'objet de querelles, de luttes de chapelles.

Enfin, chacun s'est accordé sur le constat que les élections à elles seules ne suffiraient pas à garantir la réappropriation de la mutuelle par les étudiants. L'idée de travailler à construire un réseau d'associations et d'étudiants pour permettre à chacun de donner son avis sur la protection sociale et le mutualisme et de peser sur les décisions de la future direction de la mutuelle, a été retenue. Pour provoquer le débat, impulser la construction du réseau, le CN a décidé de mettre à disposition des étudiants la pétition ci jointe.

Vote:

Une motion déposée par l'AGE de Caen refusant toute collaboration entre l'UNEF et l'UNEF ID a été rejetée par 27 voix contre, 9 pour, 3 abstentions, et 3 nppv.

Le rapport a été adopté.

Résumé de la discussion générale du samedi 30/01/99

Voici les thèmes les plus débattus lors du Collectif Nationale

⇒ Stages :

- Doivent rester sur la base du volontariat ou obligatoires pour certaines filières ?
 - En tous les cas : obtenir un suivi pédagogique, des indemnités, éviter les situations où une entreprise réserve des postes pour des stagiaires au lieu de créer des emplois ; développer l'intervention avec les syndicats de salariés.
 - Sur motion de stage attention à la définition : celle du MEDEF ou ce que souhaitent les étudiants ?
 - Des avancées : une Charte nationale débattue au CNESER d'ici la fin de l'année, c'est une porte ouverte pour aller au débat sur les questions de suivi pédagogique, d'indemnité...
 - L'UNEF doit se réapproprier et travailler avec les syndicats de salariés pour informer les étudiants stagiaires mais aussi tout ceux qui ont un emploi sur leurs droits.
 - Est-ce à l'université de gérer la professionnalisation ou à un autre établissement en lien avec l'université afin que celle-ci garde son caractère généraliste et académique ?

⇒ Financement et U3M :

- Caen : la bibliothèque est financée en partie par des boites privées qui ne financent que les outils pour l'IUP et la filière d'éco.
- Nice : accord université et Chambre du Commerce pour aider à trouver des stages, les bénéficiés sont 50% / 50% sauf si litige dans ce cas 75 % pour la Chambre du Commerce.
- U3M : pas de consultation, pas de locaux prévus en nombre suffisant sur Paris.
- La recherche est intégrée à U3M alors que jusque là elle étaient entièrement financée par l'Etat.

⇒ Harmonisations européenne :

- Consultation :
 - besoin de poursuivre le débat avec les étudiants d'où la pétition
 - Orléans : suite intervention des élus et appel unitaire : questionnaire et note ministérielle adressés à tous les étudiants.
 - Clermont : UNEF a invité les étudiants aux réunions.
- Situation différente selon les pays :
 - Allemagne : autonomie complète
sélection par tirage au sort.
 - Angleterre : hausse régulière des frais d'inscriptions
 - Italie : beaucoup de voies de garage.
 - Espagne : pas de droits étudiants, 2 ou 3 fois le salaire moyens pour les frais d'inscription
 - Mettre en avant les acquis français même si beaucoup reste à changer encore.
- Difficulté à se spécialiser, donc bien qu'il y ait une maîtrise d'orientation.
- Mobilité :
 - augmenter les bourses Erasmus
 - problèmes sur l'accueil des étudiants étrangers dans « l'espace européen » problème de papier ; rien ne changera pour ces étudiants.
 - ne pas s'arrêter à l'Europe.

- Situation :
 - on marque des points mais Allègre n'a pas cédé.
 - une limite : sentiment qu'on a rien à gagner et pourtant des reculs donc comment on articule ce qu'on veut gagner ?
 - Reculs sur le 3ème cycle, la consultation.
 - Si on n'a pas le rapport de force constant on n'avance pas, faire qu'il soit le plus large possible par la diversité de bataille à coordonner pour un angle nationale.
 - Quels projets on peut avancer ensemble ?
 - Lille III déjà des DESS tous tournés vers la gestion d'entreprise, le privé.
 - Avoir la réflexion sur les CPGE et les grandes écoles.

⇒ Recherche :

- si les écoles doctorales peuvent faciliter des liens, elles ne doivent pas se faire au détriment de sujets de recherche.
- pas de cadrage national réel
- en vue loi sur l'innovation qui passe à l'Assemblée Nationale en février/mars se battre contre la privatisation d'une partie de la recherche.

⇒ Cité-U :

- Suite discrimination au CROUS de Montpellier pour les étudiants étrangers, attaque au TA car contre la loi.
- 250 pétitions signées à INSA Lyon contre la hausse des loyers (400 Francs en 4 ans).
- Rennes : Etat déplorable des cités-U se battre pour leur rénovation.

⇒ Examen :

- P8 : campagne d'affichage
- en plus d'une charte respecter les spécifications de chaque filières.
- anonymat : gagner un déchetage en présence d'étudiants;

⇒ Etudiants étrangers :

- P8 : quarantaine de personnes recensées, un rendez-vous dans les préfectures rapidement.

⇒ Orgas :

- travailler la remise de carte
- Lyon 7 implantations : les 3 universités ; l'INSA, l'IUFM, l'IUT, l'ENS.

⇒ Elus :

- Orsay se battre pour plus de bureaux de vote pour augmenter la participation et permettre de se saisir des élections pour avancer.

⇒ Fac Catho :

- recours gagné sur les financements par la communauté urbaine de Lyon.



UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

- Fondée à Lille le mai 1907 ● Reconnue d'utilité publique le 16 mai 1929 ● Membre fondateur de l'UIE ●
- Charte de Grenoble 1946, naissance du syndicalisme étudiant ● Fondatrice de la MNEF ●
- 59ème Congrès Paris 1971 Renouveau du Syndicalisme Etudiant ●

Cher(e) camarade,

Comme tu le sais, des enjeux importants se présentent sur la MNEF, pour l'avenir de notre protection sociale, pour qu'elle vive et se développe.

C'est sur ces enjeux là que les mutualistes devront s'exprimer du 17 au 25 février lors des élections de renouvellement de l'Assemblée Générale Nationale de la MNEF. Cette élection peut et doit être l'occasion de débattre publiquement des problèmes de santé rencontrés quotidiennement, de faire émerger des propositions. L'UNEF doit s'y investir dans ce sens.

Quand le haut comité de la santé publique donne les jeunes de 18 à 25 ans comme la catégorie de la population la plus mal soignée, on voit bien que la santé étudiante n'est pas une petite question. Au contraire, c'est une condition essentielle de réussite et de bien être de chaque individu. Besoin donc d'un véritable outil mutualiste au service des étudiants, source de nouveaux droits et de défense du régime étudiant.

En 1948, le mouvement étudiant saisissait la création de la sécurité sociale pour promouvoir un régime étudiant géré par les étudiants eux même. C'est la naissance de la MNEF.

Depuis, l'enseignement supérieur s'est massifié, ne s'accompagnant pas toujours des mesures nécessaires à sa démocratisation et **des problèmes nouveaux ont émergé:**

- **pour une partie des étudiants**, l'accroissement de la précarité, l'absence de couverture sociale... rendent difficile l'accès aux soins conduisant ainsi à des problèmes de restauration, aux retours en cité U de maladies comme la tuberculose...

- **de manière générale** il s'agit de besoins en matière de soins optiques, dentaires, de lutte contre le stress, la fatigue

- **enfin, avec 2 millions d'étudiants, la santé étudiante est confrontée aux mêmes exigences en matière de prévention que pour l'ensemble de la jeunesse:** MST, sensibilisation aux risques liés au tabac, à l'alcool, dépistage de maladies, de problèmes liés à la vue.. bref une prévention quotidienne au sens large.

Parler de protection sociale étudiante ce n'est donc pas seulement s'adresser aux étudiants les plus en difficulté mais bien porter l'ambition d'un mieux vivre et de réussite universitaire de 2 millions d'étudiants.

Sauvegarder le régime étudiant, gagner le réengagement de l'état à l'heure où se décide la loi de financement de la sécurité sociale, garantir une gestion démocratique, répondre aux besoins que j'évoquais toute à l'heure: les obstacles à la réalisation de tels défis sont multiples.

D'une part de par la menace que constitue le développement des assurances privées et de leur conception marchande de la santé, d'autre part de par la multiplication des enquêtes judiciaires.

Depuis le début l'UNEF a condamné la gestion passée de la mutuelle, qui, en écartant les étudiants du processus démocratique, s'est engagée dans une logique de rentabilité financière sur le dos des mutualisés;

C'est donc à une reprise en main complète par les étudiants de leur outil mutualiste qu'il s'agit d'oeuvrer.

C'est pourquoi l'UNEF s'est engagée dès le mois de mai pour une pleine transparence au sein de la mutuelle, pour que le mouvement étudiant ne se divise pas, s'unisse autour d'un projet mutualiste. L'UNEF s'est donc mobilisée pour aboutir à une liste de rassemblement du mouvement syndical et associatif.

C'est donc par souci d'efficacité, parce qu'uni, le mouvement étudiant a su prouver son utilité que l'UNEF a choisi d'être partie prenante de la liste de rassemblement déposée le 20 janvier.

A l'image du mouvement étudiant, cette liste porte la diversité de l'engagement étudiant: UNEF ID, UNEF, UGET, UEJF, associations de défense d'étudiants étrangers, associations d'étudiants Africains, associations de filières, étudiants corses,

Si un tel rassemblement, large, du tissu syndical et associatif a été possible c'est aussi parce que l'exigence d'une gestion démocratique, la nécessité de rompre avec la gestion passée et l'ambition de redonner un sens solidaire à la politique mutualiste de la MNEF sont autant d'objectifs partagés par la quasi totalité du mouvement étudiant et constituant l'identité même de la liste.

N'ayant pas la prétention de nier les divergences, elle porte l'idée que le rassemblement est possible en faisant de la diversité du mouvement étudiant une richesse.

Cette démarche a été rendue nécessaire de par l'importance de l'enjeu (défense du régime étudiant, restauration de l'esprit mutualiste) et par la hauteur du rapport de force qu'il nécessite. Trop souvent par le passé, les luttes étudiantes ont payé par l'échec, le prix de la division étudiante. De plus, le choix de la division aurait renforcé les étudiants dans le sentiment que cette mutuelle est l'objet de querelles d'organisations plus qu'un enjeu réel pour leur propre vie, pour leur santé.

Au contraire en ayant abouti à une liste de rassemblement, l'UNEF fait preuve de sa volonté de s'engager avec d'autres, en mettant nos forces en commun, guidée par le seul intérêt des étudiants et non par des calculs stratégiques électoraux.

De plus, c'est la démonstration effective que le mouvement étudiant est, quand il recherche l'efficacité, confronté aux mêmes nécessités que l'ensemble du mouvement social, c'est à dire s'unir, mettre ses forces en commun, loin des querelles d'organisations: comités chômeurs, coordination de sans papiers, collectifs de lutte contre le FN, rassemblement des syndicats salariés pour les 35H...

Au dernier congrès, nous traduisions ainsi dans le texte d'orientation notre volonté d'être plus unitaires: « Certains pensent qu'unité est synonyme de perte de notre identité. Cependant ce que nous cherchons n'est-ce pas être utile aux étudiants ? Et l'expérience nous montre que l'unité c'est le choix de l'efficacité pour gagner.(...) Nous sommes favorables à l'unité la plus large dans le milieu étudiant, avec l'Unef-ID, avec d'autres partenaires (associations locales, FAGE...). Pourtant, la question de la réunification de l'UNEF et l'Unef-ID est-elle la chose la plus efficace pour les étudiants? D'autres pistes sont à explorer: Travail unitaire et commun au niveau local, ainsi que la création d'un réseau rassemblant toutes les organisations, associations étudiantes ou de jeunes attachées aux notions de service public, de laïcité et de citoyenneté, sans gommer nos différences, pour mettre en commun nos idées, avancer sur des luttes localement et nationalement »

Bien sûr l'aboutissement d'une telle démarche ne suffira pas à elle seule à rendre la MNEF aux étudiants, à gagner de nouveaux droits, à faire des élections un moment fort de débat public avec l'ensemble des étudiants. A nous de faire de cette liste un point d'appui, un appel à débattre. D'où la nécessité que l'UNEF, au delà de l'expression de la liste, apporte sa spécificité, ses propositions dans la campagne publique que nous souhaitons engager.

L'animation de la campagne par chaque président d'AGE et bureau d'AGE sera donc déterminante.

Alors, bon courage
Amitiés syndicales

Karine DELPAS
Présidente de l'UNEF

Union Nationale des Etudiants de France - 52 rue Ed. Pailleron - 75 019 Paris
Tél : 01 42 45 84 84 - Fax : 01 42 45 51 42 - Minitel : 3615 UNEF
<http://www.unef.eu.org> - unef@unef.eu.org